L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er DECEMBRE 1885.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une femme d'un certain âge, blanche ou de couleur, parlant le Français, pour prendre soin d'un enfant et aider au ménage. S'adresser, 617 rue St-Charles. 29no 7f

A LOUER.

A louer.—2me et 3me étages. 10 chambres, coin Royale et Ste Anne. S'adresser 73 rue Ste-Anne. 29nov

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept

A louer—La belle résidence de famille portant le No 265 rue Dauphine, près Ursulines, possession immédiate. S'adresser à Mme Vve TROTOT, 296 rue Villeré. 28 nov- 6f

A VENDRE.

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET,
38 Passage de la Bourse.
29nov—

A vendre.—Une GROCERIE, faisant de bonnes affaires, dans le Deuxième District. S'adresser au bureau de L'ABEILLE, aux initiales J. C. 17 nov—mar jeu sam—1m

A VENDRE—Pour cause de départ, un CAFÉ de première classe, situé dans le Quatrième District. Pour informations, s'adresser à CHARLES PYJO, groceur, coin Marais et Gasquet. 27 nov—7f

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous parait heureux; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier; un brillant horizon les sollicite; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

PREMIER ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances DU PELICAN,
de la Nouvelle-Orléans.
Bureau 82 rue du Canal, Nouvelle-Orléans

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

Sur les risques d'incendies		$90,692 93
Sur es risques de mers		433 18
Sur les risques de rivières		1,328 25
		$92,454 36
Moins les primes non-expirées		24,017 93
Primes échues jusqu'au 31 déc '84.		$68,436 43
PERTES PAYEES.		
Sur les incendies	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits nets		$17,062 87
ACTIF		
Comptant	$ 8,567 71	
Billets actions	251,830 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau	2,056 93	
Bons à prime	2,768 7[illegible]	
Bons en voie de collection	20,354 12	
		$335,555 80
PASSIF.		
Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	
		$318,492 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK	T. BROPHY
WM. CONWAY	GEO. W YOUNG
WM. CULLIGAN	S. DOYLE
THOS DUNNE	GEO. FAEHNLE
JOS. FROMHERZ	JOHN HYNES
PETER S. LAWTON	HUGH McMANUS
THOS J. MORAN	JOHN NELSON
P. QUINN	THOS G. RAPIER
M. J. SCHWARM	PHILIP THOMPSON
	JOHN WALLE

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 15 DECEMBRE 1885
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
CLASSE M.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 15 DEC. 1885.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000	$150,000
1	de	50,000	50,000
1	Lot de	20,000	20,000
2	Lots de	10,000	20,000
4	Lots de	5,000	20,000
20	Lots de	1,000	20,000
50	Lots de	500	25,000
100	Lots de	300	30,000
200	Lots de	200	40,000
600	Lots de	100	60,000
1000	Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété de valeur, améliorée, connue comme le No 169 rue St-Charles.

Donnant actuellement un revenu de $150 par mois.

Dans l'affaire de Walter Pugh vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, désigné comme lot No. deux, faisant partie de l'îlet compris entre les rues Girod, Julie, St-Charles et Carondelet; le dit lot mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de cent soixante pieds, borné sur un côté par la propriété de feue Veuve Baptiste Jourdain et sur l'autre côté par celles de Fielding L. Turner. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le No. 169 rue St-Charles, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant la même propriété que la défenderesse précitée ci-dessus a acquis comme bien paraphernal de Lucius Holmes Place, d'après un acte pardevant Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, à la date du 30 mars 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28nov—déc5,12,19,24,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sarah Hirsch vs. Alex. Shlenker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,917.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Erato, anciennement Mélicerte, et Thalia, anciennement Estelle, et mesurant, au pied américain, trente pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent soixante-dix-sept pieds neuf pouces et sept lignes, entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, ingénieur civil, et déposé en l'étude de feu H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville.

Etant le même lot de terre que le défendeur a acquis de James Buckner, conformément à un acte passé pardevant John French Coffey, notaire en cette ville, le vingt-neuvième jour d'octobre dix huit cent soixante-neuf.

2° Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Magazine, Constance, Erato et Thalia et désigné comme lot numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt-sixième jour d'avril 1833 et déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

La propriété deuxièmement décrite a été acquise par le défendeur de J. Gundersheimer par acte passé pardevant le dit Coffey notaire, le dix-huitième jour de décembre dix-huit cent soixante-seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28nov—28.—5,12,19,26,30déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie C. Rathbone vs. Mme J. H. Reynolds et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,367—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 décembre 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot assorti de meubles, effets mobiliers, installations et autres articles, au local No 139 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 nov—déc 1,5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. B. Ringrose vs. Fred. J. Leland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,695—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux désignés ci-dessous, SAMEDI, 5 décembre 1885 à 10 heures a. m., la propriété suivante, à savoir:

Un ameublement de chambres, 11 pièces, 1 sommier acier, un matelas en mousse, un sideboard, six chaises en rotin, une table qui s'ouvre (extension), et un ameublement de salon, 10 pièces, etc., le tout se trouvant dans non entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24nov—déc1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,985—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le tout, et particulièrement le tiers indivis, de la part, action et intérêt dans la susdite succession de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette, désigné sur le plan comme lot No ... de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, arpenteur, en date du 12 janvier 1852, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le lot No treize et mesurant, d'après le plan, vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de cent seize pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze, et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le numéro soixante-quinze (75) rue Front.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
25nov—24—déc2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

James M. Winship vs. Scott Collins (ou Colins).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,331—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant à la dite propriété, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Homer, Elmire et Chesnut et désigné comme lot numéro onze dans l'îlet numéro cent quarante-six d'après un plan dressé par Arthur De Armas, arpenteur, et daté du 28 février 1870, lequel plan est déposé comme référence au bureau de W. H. Seymour, notaire en cette ville, d'après le dit plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de cent vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Propriété acquise par le défendeur en un achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Alphonse V. Philips, notaire, le 30 décembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 nov—21,28—déc 5,12,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare de faire l'acquisition d'une résidence magnifique dans l'une des meilleures parties de la ville et dans un quartier des plus aristocratiques. Vente importante par le Shérif Civil de cette grande portion de terre de valeur formant l'encoignure des rues Prytanée et Septième, îlet borné par les rues Colisseum et Huitième, mesurant 127 pieds sur la rue Prytanée et 214 pieds sur la rue Septième. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. Walter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,525.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Coliseum, Septième et Huitième; la dite propriété mesure une façade totale de cent vingt-sept pieds à la rue Prytania sur une profondeur et façade à la rue Septième de deux cent quatorze pieds plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de la Mechanics and Traders Bank par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 1er décembre 1877, titre enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 309.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 nov—17 24—1 8 15 19 déc

Le plus grand médium ... du siècle.—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duff vs John Davidson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'îlet quatre-vingt-cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de H. Davidson et al., par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 650.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — 1° comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de sept cent cinquante dollars, avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat et tous les frais du procès et de la vente, $4 pour frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson, pour la somme de sept cent cinquante dollars, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et garanti par privilèges et lien de vendeur et hypothèque sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original hypothécaire, ne pas aliéner, à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

3° Et le reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux; et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus, au comptant) moins que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est dit plus haut et le billet, à assumer comme il est ci-dessus décrit alors après le paiement des frais et taxes ci-dessus décrits, au comptant, le reste du prix de l'adjudication sera porportionné au pro rata entre le montant de la réclamation de la plaignante maintenant due et le billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, la pro rata de la réclamation de la plaignante maintenant due, sera payé comptant, et le pro rata dudit billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12nov—12 19 26 déc2.9.15

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard R. Whitehead.
No 5,933—Succession de Joseph B. Whitehead. No 12,985.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux ordres de vente, datés le 20 novembre 1885, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement les deux sixièmes indivis, part et intérêt, étant le sixième indivis, part et intérêt, de chacune des ci-dessus successions dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Girod, Lafayette et Front, désigné comme le lot numéro quinze d'après un plan de J. R. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et deux pouces de face à la rue Fulton et vingt-quatre pieds trois pouces à la rue Front sur cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
nov 25—déc 2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur et améliorées dans les deuxième et troisième districts.

Antoni Frey vs. Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,377 – En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain terrain, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 12 de l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan fait par Henry Moelhausen, architecte et voyer, en date du 9me jour de juin 1845, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot touche au lot de l'encoignure des rues St-Philippe et Roman, et mesure trente six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue St-Philippe et la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

2° Un certain terrain, situé dans le faubourg Tremé de cette ville, désigné par le No onze du même îlet, compris entre les rues St Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan ci-dessus décrit de Henry Moelhausen, le dit lot forme l'encoignure des rues St-Philippe et Roman, et mesure trente-six pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue St-Philippe même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes ou trois lignes parallèles.

3° Deux certains terrains situés aussi dans le faubourg Tremé et dans le même îlet, bornés par les rues St-Philippe, Dumaine, Roman et Prieur. Les dits lots sont désignés par les numéros treize et quatorze, conformément au dit plan ci-dessus décrit par Henry Moelhausen, et mesure comme suit, à savoir:

Le lot numéro treize mesure trente-six pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St-Philippe, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Le lot numéro quatorze mesure trente six pieds un pouce et deux lignes et demie de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes. Les dits lots de terre sont bornés, sur le côté le plus rapproché de la rue Roman, par la propriété de M. Jean Baptiste Magnard ou son représentant.

4° Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet, borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, désigné par le numéro sept, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, déposé voyer en date du 25me jour de septembre 1866 et annexé sur la marge d'un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3me jour d'août 1870, le dit lot de terre mesure vingt pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

5° Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet borné par les rues St-Philippe, Prieur, Dumaine et Roman, le dit lot de terre mesure trente trois pieds six pouces et deux lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes, borné sur le côté vers la rue Prieur par la propriété de L. Mathe et sur l'autre côté près de la rue Roman par la propriété de J. Green.

La propriété ci-dessus décrite, est la même propriété acquise par le dit Charles Gaulon de J. B. Magnard, par acte passé le 30 novembre 1880 pardevant W. A. Bienvenu, notaire.

6° Un certain terrain avec tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Annette, Genius, Célestine et St Antoine. Le dit terrain mesure—mesure américaine—30 pieds, plus ou moins, rue Annette, sur cent vingt, plus ou moins, de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain forme l'angle des rues Genius et Annette, et étant la moitié d'un plus grand terrain désigné par le No. 9 au carré No 68 sur un devis du voyer Pilié, en date du 24 juin 1830. La propriété est la même qu'a achetée ledit Charles Gaulon par le même acte plus haut mentionné à la date du 30 novembre 1880.

7° Un certain terrain, situé dans le faubourg Tremé de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Tremé, St-Pierre et la Prolongation Carondelet, désigné par le No 2 sur un devis de J. Communy, voyer de la municipalité No 1, en date du 10 décembre 1842, et déposé au bureau de J. Cuvillier, notaire; le dit terrain mesure—pied français—trente pieds de façade sur la rue St-Pierre, trente-un pieds un pouce et deux lignes de façade Promenade Carondelet, soixante-onze pieds neuf pouces et deux lignes et soixante-quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la limite vers la rue Tremé, et soixante-quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Marais.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les privilèges qui y appartiennent sans exception ni réserve. Etant la même propriété achetée par le dit Charles Gaulon, de M. M. J. Lavarenne et autres par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, en date du 24 avril 1880.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20nov—20,27—4,11,18 22déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs Mme Mary McKay femme de Luther E. Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No. 15,584. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement faubourg Burthville, paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Jennett, Hurst et Calhoun et la ligne de la propriété de feu Foucher de Circé, maintenant City Park; la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds de face à la rue Hurst sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt et un pieds deux pouces et six lignes, sur sa ligne de côté sur le côté vers le dit City Park, à une distance de quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne trois quarts de la ligne du dit City Park qui se trouve parallèle, et de plus, la dite portion de terre est désignée comme le lot numéro quatre du dit îlet d'après un plan de la dite propriété, qui est annexé à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, en date du 23 septembre 1884, à John Rhodes et Mme J. B. F. Ryan, du lot numéro deux et conformément au plan original de Burthville, par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire à la Nouvelle-Orléans; le dit îlet de terre est désigné comme le numéro soixante.

Acquis par le défendeur de Mme E. A. Barnett, par acte passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 11 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 nov—4,11,18 25—déc 2 5.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

David Dufréchou vs. Mlle S. S. Z. Long.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le faubourg Tremé, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro soixante-quinze, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste-Anne et Dumaine, formant l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne, et mesurant trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces, entre lignes parallèles, faisant face sur un coté à la rue Dumaine, d'après un plan dressé par Bourgerol, arpenteur, daté le 10 janvier, 1839, et déposé dans le bureau de F. De Armas, alors notaire en cette ville, et aussi d'après un autre plan de L. Surgi, le 16 juin 1839, et déposé dans le bureau de T. Tureaud, alors notaire en cette ville, le 29 décembre 1839.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur en un achat de Mme Veuve C. B. Lenes, d'après un acte pardevant C. Morel, notaire en cette ville, le 22 juillet 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1,8,15,22,29—jan 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Uthoff vs. Révérend Patrick Allen et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,485—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Girod, Julia et Camp, mesurant au pied français soixante pied de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent soixante pieds entre lignes parallèles.

2° Et un autre certain lot de terre situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Camp, Girod, Julia et Magazine, touchant la propriété connue comme l'église St-Patrick et mesurant au pied américain trente deux pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui ont été construites sur le lot de terre deuxièmement décrit et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1er 8 15 22 29 —jan 2

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de John R. Gaines.

EN VERTU D'UN ORDRE DE L'HONORABLE A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, j'offrirai en vente sur les lieux à midi, SAMEDI, 26 décembre 1885 le cottage à double corps de logis, No 47 et 49 rue Palmyre, avec le terrain sur lequel il est bâti lequel a une façade de 38 pieds sur la rue Palmyre et une profondeur d'environ 100 pieds, entre lignes parallèles; aussi un petit lot d'effets mobiliers appartenant à la succession de John R. Gaines, en communauté, conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant.
MARY E. GAINES,
Tutrice naturelle.
24 nov—6 f en 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charlotte W. McCall, femme décédée de Euclid Borland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,277—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Euclid Borland, tuteur naturel et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1déc—1.5.10

Succession de Caroline Jourdan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 14 987—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Myrtil P. Piron, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1déc—1.5.10

Succession de Chas. L. Davis et Annie E. Wiggerman, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,004—Division C.—Attendu que P. S. Wiltz jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Charles L. Davis et Annie E. Wiggerman sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
28nov—28—1,5déc.

Succession de François Avégno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 1,983—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Numa Avégno, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21nov—24,28—3déc.

Succession de Mme Henrietta Lockmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,297—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Lockmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29nov—29 déc 3.8

Succession de Mme Euphemia E. Judson, veuve de Mills Judson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 16,008—Division B—Attendu que Virginia Robitaille Jousen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Euphemia E. Judson, veuve de Mills Judson, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29nov—3 8déc

Succession d'Albert C. Maes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,984—Division A. Attendu que Mme Veuve Albert C. Maes a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert C. Maes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 nov—26—1,5 déc

Succession de John George Abry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,085—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Faehnle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le dit administrateur déchargé.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN.
25 nov—25,28—4déc Greffier.

Succession de Luce Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,976—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Luce Charles, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
24 nov—24,28—3 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. Escobal vs. Ses Créanciers.—No. 15,801.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Paulino Escobal et autres personnes intéressées soit convoquée pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 12e jour de décembre, 1885, pour considérer et déterminer sur l'application pour un sursis, et que, dans l'intervalle, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit Paulino Escobal soient suspendues.

Nlle Orléans, 10 novembre 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député Greffier.
12 nov—11 par sem—au 12 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Thomas R. Brady vs Ses Créanciers—No. 16,018—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Thomas Reilley Brady, soit, et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire public, en cette ville, Samedi le 19ème jour de décembre 1885, à midi, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit Thomas Reilley Brady, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1885.
Signé: F. A. MONROE.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.
1 déc—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs. Benjamin Rohling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,416—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 décembre 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et New Levee. Le dit lot est désigné par le numéro sept sur un croquis signé par les parties à l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867. Le terrain mesure vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de cinquante-huit pieds un pouce, entre lignes parallèles. Ensemble, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent. La propriété a été acquise par Benjamin Rohling, de John Barrett, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 ... 1876.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant un billet avec bonne garantie, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acheteur déduira du montant de son adjudication les frais de publication, ainsi que ceux du shérif, du greffier, etc., qu'il devra payer comptant, soit environ cent quatre-vingts piastres, et de plus du montant de son adjudication les taxes d'Etat, de paroisse et munipales sur la dite propriété, revenant à environ cent cinq ($105) piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
nov26—déc 2 8 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive de la résidence en briques, à étage, formant encoignure aux rues Miro et Ste. Anne.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 décembre 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles — Un lot de terre formant encoignure aux rues Ste-Anne et Miro, mesurant 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade à la rue Miro de 100 pieds.

Ensemble une résidence en briques à étage avec verandah faisant face aux deux rues, quatre chambres et galerie au rez-de-chaussée et la même distribution à l'étage supérieur, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
29 nov—

Terrain vacant sur la rue Urquhart.

Succession de Alphonse Perdreauville, No 14,735.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 décembre 1885 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 20 novembre 1885—

La moitié indivise d'un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Urquhart, Morales, Champs Elysées et Français, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart sur 96 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

P. S.—Le privilège est donné à l'acquéreur de prendre au même prix d'adjudication l'autre moitié indivise de la susdite propriété.

Acte de vente pardevant A. Abat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21nov—21 28—5,12,19,26déc

Grande maison double en bois à deux locations, rue Piété, No. 82 et 82 1/2.

Succession de Philip Baron Boisfontaine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 15 438.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 5 décembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hotel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1885, la propriété suivante, savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9, de l'îlet No 1, renfermé par les rues Dauphine, Bourgogne, Piété et Louisa, lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face sur la rue Piété, sur une profondeur de 108 pieds 3 pouces 4 lignes, ensemble une grande maison en bois, double à deux logements, avant dans chaque logement un corridor d'entrée, deux chambres, galerie derrière et cabinet, une autre grande bâtisse en bois, couverte en ardoises, construite dans la cour, avant quatre chambres et galerie sur le devant et hangar sur le derrière, deux citernes, puits en briques, latrines et porte cochère. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Moitié du prix d'adjudication ou plus comptant, et la balance à un an de crédit du jour de la vente, laquelle balance devra être garantie par privilège de vendeur sur la propriété vendue, hypothèque et les billets des acquéreurs pour un montant suffisant garantissant le susdit crédit. Les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du susdit billet seront à la charge de l'acquéreur—lequel se conformera à toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1885 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. Rolle, notaire aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur.
31 oct—7 12 21 28 nov—5 déc

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Tente de cirque, Accessoires, Bêtes féroces, Wagons, etc., etc.

Successions de Chas. L. Davis et de Annie E. Wiggerman, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 16,004.

JEUDI, 3 décembre 1885, à 10.30 heures A. M., aux écuries de Léonard, rue Baronne, 70, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 27 novembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un wagon à ressorts, un wagon à ressorts et plateforme, tentes de cirque, cycolrées, renards, perroquets, boas constrictors, cages de bêtes, scène, un grand variété de bêtes féroces et divers articles que possède généralement un cirque de premier ordre. Aussi une collection d'articles de toilette, etc., le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
28 nov 28 au 3 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, sur la rue Poydras, entre Rochéblave et Dolhonde.

Successions de John Scully.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 15,048.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 12 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 27 octobre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julie, Rochéblave, et Dolhonde, désigné par le No 4 et mesure 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras sur 32 pieds 7 pouces et 6 lignes dans le fond sur une profondeur irrégulière, d'à peu près 103 pieds sur la ligne du lot No 5, et 106 pieds sur la ligne du lot No 3.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera le paiement en sus du prix de son adjudication des taxes dues et exigibles en 1885; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux de la vente.
5nov—5,14,21,28—5,12déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Premier District de cette ville, dans la partie commerciale et financière de cette ville, sur la rue Gravier, à deux portes du Cotton Exchange.

Succession de Kate Townsend.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 9,740.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 26 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 23 novembre 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété bien située, connue par le No 101 rue Gravier, bornée par les rues Baronne, Commune et Carondelet, et mesurant, au pied américain, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques fortement construite avec 3 étages, subdivisée en plusieurs bureaux et offre une occasion exceptionnelle pour un capitaliste pour un placement de premier ordre.

Conditions—Du montant du prix de l'adjudication de l'acquéreur dix mille dollars seront payés par un crédit de douze mois avec un billet garanti par hypothèque spéciale et portant intérêt de 8 pour cent par an, l'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et le reste comptant. Toutes les personnes réclamant des droits adverses au jour de vente pourront se faire connaître.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Voir le plan à la Bourse.
23nov—25,28—5,12,19,26déc.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the ... of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pharmacie, comptes à recevoir.

Succession de Henri J. Rivet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 15,323.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—MARDI, 10 décembre 1885, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 novembre 1885, au local coin des rues Royale et Ste-Anne, il sera vendu en block le contenu de la pharmacie ainsi que les comptes à recevoir de la succession.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
1er déc—1,5,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages avec vérandah, à l'encoignure des rues Tremé et Ste.-Anne.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 15,323.

Succession de Henri J. Rivet.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—MARDI, 31 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 novembre 1885, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 157 rue Tremé, situé dans le Deuxième District de cette ville et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé, borné par les dites deux rues et les rues Marais et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de A. Bourgerol, voyer, en date du 7 août 1838: 32 pieds de face à la rue Tremé sur une profondeur de 105 pieds et de face à la rue Ste. Anne, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1885 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1déc—1,5,12,19,26,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District.

Vente pour effectuer un partage.

A. Avégno et als. vs P. Avégno et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 14,009.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 19 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 4 novembre 1885 et signé le 11 novembre 1885, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire de A. Avégno et als. vs. P. Avégno et als., la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti, mesurant 60 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur d'à peu près 48 pieds; ce dit lot de terre faisant partie du lot qui forme l'encoignure des rues Bourgogne et Bienville.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 4, de l'îlet No 29, borné par les rues Decatur, Conti, Chartres et Bienville, mesurant 15 pieds 11 pouces et demi et une ligne de face à la rue Decatur sur une profondeur de 181 pieds 2 pouces sur la ligne la plus près de la rue Bienville.

3° Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 1, dans l'îlet 97, borné par les rues Bourgogne, Bienville, Remparts et Conti, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur à peu près 74 pieds de profondeur et face à la rue Bienville. Le lot forme l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne.

4° Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 25, dans l'îlet 98, borné par les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, mesure française, s'étendant entre lignes parallèles de la rue Conti, en arrière, à seulement quelques pieds de la ligne du fond ou la dite ligne la plus près de la rue Remparts s'éloigne de sa manière à s'élargir dans le fond.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les propriétés devront être assurées pour leur montant complet et la police transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1885 en sus du prix de leur adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux du montant de leur adjudication.

Les actes de vente pardevant André Doriocourt, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
11nov—14 21 28—5,12,19déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur le Chemin de la Métairie.

Succession de John Dinnies.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 14 160.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau au No 79 rue Bienville—SAMEDI le 5 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 30 octobre 1885, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, sur le Chemin de la Métairie à un lot du Bayou St Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne face au Chemin de la Métairie, sur une profondeur du côté le plus rapproché du Bayou St Jean, sur une ligne oblique de 535 pieds 11 pouces et 5 lignes vers le point C puis 1286 pieds 3 pouces, 7 lignes au point A et sur l'autre côté de la ligne 1651 pieds 5 pouces 5 lignes vers le point E et 223 pieds 9 pouces de largeur sur une ligne oblique au fond et faisant face à la rue Orléans d'après un plan du dit lot de terre dressé par J. A. D'Hémécourt, déposé voyer, en date du 2ème jour de janvier 1869.

2° Un certain lot de terre au fond du dit lot décrit ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District, conformément au plan mentionné ci-dessus — 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans, sur les profondeurs suivantes: sur la ligne la plus rapprochée du Bayou St-Jean 704 pieds 11 pouces 2 lignes — sur l'autre côté de la ligne 822 pieds 1 pouce 3 lignes et 191 pieds 10 pouces de large dans le fond.

Conditions—Moitié comptant, la balance en un et deux ans en billets des acquéreurs, à leur propre ordre et endossés par eux, garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les autres clauses usuelles de garantie.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1885 au dessus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Anatole A. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.
oct31—nov7,14,21,28—déc 5

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Franet.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 1er décembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 1 déc—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur et améliorée.

Sucession de F. A. Lacamera.

No 8,809—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 26 Décembre 1885, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 novembre 1885 il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, St-Pierre, Remparts et Toulouse, mesurant 20 pieds de face à la rue Bassin, coté nord, sur une profondeur de 72 pieds. Les améliorations sont connues par le No 156 rue Bassin.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Barnett, notaire. Dix pour cent sera requis du montant de son adjudication.
21 nov—21,28—déc 5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles Riches et Elégants.

Tout le contenu de la

Résidence Magnifiquement Meublée,

Coin des rues Prytanée et Deuxième,

— Comprenant —

Elégants Meubles de Salon en Noyer (recouverts en soie); Chaises confortables, aisées et de réception; belles Tables de centre, Pupitre à écrire, Statues et Socles en marbres, Chiffonnière, magnifiques Pendules et Ornements en bronze, Vases, Corniches, Lambrequins, Rideaux de dentelle, Miroirs français de panneaux et de cheminée, Gravures, Peintures.

Magnifiques Meubles de salle à manger, style moderne.

Magnifiques Meubles de vestibule.

Belle Bibliothèque en noyer et Livres.

Coûteux Tapis de velours et de Bruxelles, Nattes et Stores.

Magnifique Mobilier de Chambre à Coucher en bois de rose, richement sculpté

Elégant Ameublement Victoria en Noyer, Faïence, Verrerie et autres, Divers, etc.

Magnifique Piano Droit.

Succession de William Hartwell.

No. 14,861—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—MERCREDI le 2 décembre 1885, à 11 heures à la résidence encoignure des rues Prytania et Deuxième, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 novembre 1885, il sera vendu à l'encan:

La collection splendide de meubles contenus dans la dite résidence.

Conditions—Comptant.
21nov—21 28 29 30—déc 1er 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette magnifique habitation cotonnière connue comme "Blackwater",

Située dans la paroisse Tensas.

Succession d'Alfred Penn.

No. 3851—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur — Bureaux: No 5 rue Carondelet—SAMEDI 19 décembre 1885 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hotel St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 13 novembre 1885, il sera vendu à l'encan, cette propriété de valeur connue comme habitation Blackwater, comprenant les morceaux de terre suivants à savoir:

Sections ou lots Nos. 5 et 6, faisant face au lac St-Joseph, dans le Township 13, R. 12 E. avant 321 84|100 acres, sections 7 et 8, même Township et R. Aussi faisant face au lac St-Joseph et avant 150 acres; et la concession au fond de la dite terre comprenant 1168 81|100 acres, faisant ensemble 2336 62|100 acres, plus ou moins, le tout dans la paroisse Tensas, en cet Etat, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une maison de résidence, un moulin à coton à vapeur, écurie, et toutes les autres bâtisses nécessaires, le tout en bon état, située dans une des meilleures régions cotonnières, anciennement connue comme une des plus belles habitations dans le Sud. La récolte actuelle cette année, sera de 800 à 1000 balles.

Possession donnée le ... janvier 1886.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste en deux paiements égaux, payables en un et deux ans, représentés par billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, avec les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent au moment de la vente sera requis sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Gross, notaire.
17nov—17 21 28—déc 5 12 19

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

No. 480 rue Morales,

Entre les rues Union et Français.

Une action du Produce Exchange Stock.

Succession de Diego Sans décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 18 rue Carondelet—SAMEDI, 19 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magazine, entre Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté du 13 novembre 1885 Dossier No 15 341, pour le compte de la succession de Diego Sans, décédé, il sera vendu à l'encan—

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 20, borné par les rues Marais ou Morales, Union, Urquhart et Français, désigné par le No 169 et mesurant en mesure française 49 pieds de face à la rue Morales, sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec toiture en ardoises; la résidence est connue comme le No 480 rue Morales, et a 8 chambres, citerne, auvent, dépendances, etc., jardin, arbres fruitiers, etc., et produit maintenant $25 par mois.

2° Une action du Capital Stock de $100 payé en plein du Produce Exchange de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant sur les lieux et avant le transfert.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.
15nov—15,22,29—6,13,19déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois à deux étages,

No 114 rue Howard, entre Gravier et Perdido.

Succession de Terrance Hackett, décédé.

Cour Civile de District—Dossier No 13,685.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 novembre 1885. Dossier No 13,685, pour le compte de la succession de Terrance Hackett, décédé, il sera vendu, à l'encan—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Gravier et Perdido, désigné par le No 22, et mesurant 26 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, couverte en lattes et une cuisine à étage, ayant en tout 6 chambres, un auvent, une citerne et portant le No 114 de la rue Howard, rapportant de $12 à $15 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles, incluant le privilège du vendeur, les frais d'avocat et d'assurance et transfert de la police, si le crédit est accepté par l'acquéreur au lieu de comptant, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1885 en plus de son enchère et fera un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11,15,22,29—déc 6,12.

Union Catholique Diocésaine du Sacré Cœur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an, confère le titre et les privilèges de membres de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé audessus du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des zélatrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la ... paroisse.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de Union Catholique Diocésaine du Sacré-Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collecteurs et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

FRANCIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété de valeur améliorée dans le troisième district.

Succession de Marguerite Sébastien ou Bastien vs. Arthur De Armas.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No. 12,597.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 novembre 1885 et signé le 21 novembre 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper et St Bernard, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Annette du lot No 464 de l'îlet No 42, d'après le plan principal du nouveau Faubourg Marigny, lequel terrain mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y a, à un an en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acquisition jusqu'à parfait paiement et garanti par les privilèges du vendeur et une hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses de garantie usuelles en actes hypothécaires.

L'acquéreur devant assurer les bâtisses sur la dite propriété pour le montant du dit billet, et transférer la police d'assurance au détenteur du dit billet, et payer de plus au-dessus du prix d'adjudication les taxes dues pour 1885.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 nov—28—déc. 5.12.19 26—jan 2

ACTIONS DE BANQUES,

De Chemins de fer, d'Assurances et de la Compagnie du Gaz.

Bonds du Crescent City Sugar Refinery.

SUCCESSION de LOUISA E. SLARK

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— No. 15,419.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—MARDI, 8 décembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 novembre 1885, pour le compte de la susdite succession, les Actions et Bons ci-après décrits, à savoir:

35 Actions du **Factor's and Traders Insurance Co.** de $100 chacune.
115 Actions du **New Orleans City and Lake R. R. Co.** de $100 chacune.
100 Actions du **Citizens Bank of Louisiana** de $100 chacune.
115 Actions du **Canal Bank**, de $100 chacune.
50 Actions du **St. Charles street R. R. Co.** de $50 chacune.
65 Actions du **New Orleans Gas Light Co.** de $100 chacune.
100 Actions du **Merchants Insurance Co.** de $100 chacune.
10 Coupons Bonds de $500 chacun du **Crescent City Sugar Refinery**, ... par ... portant intérêt de ... pour cent par an, ... 1885.

Conditions—Comptant à l'adjudication et avant le transfert.
26nov—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Le cottage No. 785 rue Dauphine, entre Piété et Désiré.

Le cottage double No. 692 rue Dauphine, entre Clouet et Montégut.

Succession de Veuve Tobias Brunnsam ou Brunnsann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 15,467.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 19 décembre 1885, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 12 novembre 1885, Dossier No 15,467, pour le compte de la succession de la Veuve Tobias Brunnsam ou Brunnsann décédée, à l'encan, il sera vendu:

1° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Montégut, Grands-Hommes, maintenant Dauphine et Royale, anciennement Casacalvo désigné par le No 6, mesurant trente-six pieds de face à la rue Dauphine, anciennement Grands-Hommes, sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double à deux corps de logis ayant 2 chambres et cabinet sur chaque côté, cuisine, cuve et connu comme le No 692 rue Dauphine.

2° Un lot de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent en ... dépendances situé dans l'ancien faubourg Washington District Clouet, maintenant le 3me district de cette ville et désigné comme le lot No 2 de l'îlet No. 2, lequel est compris entre les rues Bourgogne (autrefois Craps), Dauphine (autrefois des Grands Hommes), Piété et Désirée, conformément au plan dressé par C. Giroux, architecte, en date du 14 décembre 1848, et déposé comme plan No. 35 dans le livre de plans No. 5 de Louis T. Caire, ancien notaire. Le dit lot mesure trente-sept pieds, trois pouces de face à la rue Dauphine (autrefois Grands Hommes), trente-sept pieds un pouce quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces, trois lignes le tout mesure anglaise.

Les améliorations consistent en un cottage pour résidence avec 4 chambres, cuisine à 2 chambres, cuve et citerne et connu comme le No 785 rue Dauphine.

Les mesures ci-dessus sont en plus ou en moins et conformément à des plans récents faits par Hunter Stuart, arpenteur, en date de novembre 1885.

Conditions —La moitié ou plus du prix d'achat comptant: le reste payable en des billets à un an, garantis par le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt à partir de leur date, avec les clauses ordinaires relatives aux honoraires d'avocat, assurances, etc. Les dits billets seront divisés en coupons, si les parties intéressées le désirent. Il sera payé au moment de l'adjudication dix pour cent pour assurer la vente.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1885.
15nov—15,22,29 déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Home Place.

Habitation sucrière et terre dans la paroisse Iberville.

Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs. leurs Créanciers.—No. 13,056.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 12 décembre 1885, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 novembre 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

L'habitation sucrière connue sous le nom de "Home Place", située dans la paroisse Iberville, en cet Etat, à l'ouest de la ville de Bayou Goula et à une distance d'à peu près 40 arpents de la marque de la rive droite du fleuve Mississippi; la plantation est composée des cinq morceaux de terre ci-après décrits:

1° Un morceau de terre situé dans la paroisse Iberville, en cet Etat, à une distance de 40 arpents de la façade de la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 23 arpents plus ou moins de face sur une profondeur suffisante à donner une superficie de sept cent cinquante acres plus ou moins; borné sur la façade par la terre de la première concession appartenant à plusieurs personnes, sur le fleuve, au-dessus, par la terre anciennement appartenant à Janvier Allain et ci-après troisièmement décrite, au-dessous, par la terre de John D. Murrell, et dans le fond par la terre anciennement appartenant à Sewall & Hudson, maintenant Hudson & Randolph.

2° Un autre morceau de terre touchant à la propriété ci-dessus dans la même paroisse, étant le lot No un de la Section 49, dans le township 10, ouest du fleuve Mississippi, du range 12, est des terres arpentées et vendues par le gouvernement des Etats-Unis, le dit morceau de terre contient quatre-vingt quinze 18|100 acres de superficie.

3° Un autre morceau de terre dans la même paroisse et touchant le morceau ci-dessus décrit sur la ligne du haut, mesurant sept arpents de face, plus ou moins, sur une profondeur suffisante à donner au dit morceau de terre ensemble avec l'ouverture, une superficie de deux cent dix arpents. Le dit morceau est borné sur la façade par la terre de Jean B. Breaux et Ernest Comeaux, au Sud, en côté du bas par la terre premièrement ci-dessus décrite, et le fond en Ouest par la terre deuxièmement décrite.

Lesquels dits trois morceaux de terre comprennent une superficie de douze cents vingt acres plus ou moins.

4° Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse, sur le côté sud du Bayou Goula, mesurant à peu près dix arpents de face au dit Bayou Goula étant le lot numéro sept du morceau vendu et transféré par le gouvernement des Etats Unis, sur le dit Bayou le dit morceau comprend trois cent soixante quinze acres de superficie, incluant la deuxième concession à l'arrière du dit lot, borné audessus par la terre appartenant anciennement à Mme Joséphine Hébert, épouse de D. M. Wilson, au dessous par la terre appartenant anciennement à John Garlick et celle de John H. Randolph, et dans le fond par la terre appartenant anciennement à Christopher Adams.

Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse, étant dans le Township No Dix, Range Sud, No Douze, Est, désigné comme étant la section No Quatre-Vingt Dix, ayant six cent dix-neuf acres de superficie.

Etant la même propriété que Henry Baldwin, un des insolvables dans cette affaire, a acquise de Mme Penelope S. Hebert, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 28 avril 1882.

Les bâtisses comprennent une résidence, cabanes pour travailleurs, écuries, hangars, sucrerie avec chaudières, moulin et les machines nécessaires, le tout en bon ordre.

Il se trouve 50 acres de plants de canne et une quantité suffisante conservée pour planter 50 acres de plus; maïs et fourrage pour une année; 41 mulets, charrettes, wagons et instruments agricoles.

Conditions de la vente—Sept mille cinq cents dollars ($7,500) comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, à partir de la date de la vente, avec intérêt à raison de huit pour cent par an garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire assurer les améliorations qui sont sur l'habitation et transférer la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires; tenir la propriété assurée à une prime annuelle n'excédant pas $150, assumant le paiement en sus du prix de son adjudication, toutes les taxes dues et exigibles contre la propriété durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'achat au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.
6 nov—6 11 21 28—déc 5.12